

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

AMÉNAGEMENT DE PARCS NATURELS D'AGGLOMÉRATION

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste en l'aménagement de sentiers pédestres, la construction de belvédères et de trottoirs, en de la plantation d'arbres et d'arbustes, en l'aménagement d'aires d'accueil, en la réalisation de la signalisation et en divers travaux de mise en valeur des parcs naturels d'agglomération du Mont-Bélair et du parc linéaire des berges des rivières Saint-Charles et du Berger (secteur du parc de la chute Kabir-Kouba).

Le projet requiert l'octroi de contrats de services professionnels en génie et en architecture du paysage pour la réalisation des plans et de vis. De même, le projet inclut la consolidation des propriétés municipales au parc du Mont-Bélair par l'acquisition de certains terrains.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 est la suivante :

| | |
|---|------------|
| 1° aménagement de sentiers : | 175 000 \$ |
| 2° construction de belvédères et trottoirs : | 100 000 \$ |
| 3° travaux de plantation d'arbres et d'arbustes : | 50 000 \$ |
| 4° acquisition de terrains au Mont-Bélair : | 100 000 \$ |
| 5° aménagement d'aires d'accueil : | 100 000 \$ |
| 6° signalisation : | 75 000 \$ |
| 7° divers travaux de mise en valeur | 50 000 \$ |

8° services professionnels (plans et devis de réalisation) : 50 000 \$

TOTAL : 700 000 \$

Annexe préparée le 22 janvier 2009 par :

Jacques Grantham, directeur de division
Division de la foresterie urbaine et de
l'horticulture
Service de l'environnement